



Association des Professeurs de Mathématiques de l'Enseignement Public
26 rue Duméril 75013 PARIS

M. Jean-Michel BLANQUER
Ministre de l'Éducation nationale
110 rue de Grenelle
75357 Paris SP 07

Paris, le 18 décembre 2019

Objet : Epreuves communes de contrôle continu aux lycées

Monsieur le Ministre,

L'APMEP tient à vous alerter sur l'état de grande tension et d'urgence dans lequel les collègues de Mathématiques et, en conséquence les élèves, se trouvent aujourd'hui dans leurs établissements face à la mise en place de la première session d'E3C en Première technologique qui se déroulera mi-janvier.

Les collègues font remonter des difficultés importantes dans leur travail au quotidien avec les élèves depuis septembre :

- la publication tardive (octobre) d'une progression par blocs du programme du tronc commun de mathématiques leur a demandé une adaptation rapide voire une refonte de leur progression,
- l'ouverture tardive de la Banque Nationale de Sujets dans les lycées technologiques (9 décembre contre le 30 octobre annoncé), le faible nombre de sujets proposés (une soixantaine contre les centaines attendues) et leur peu de variété les a mis une nouvelle fois en difficulté, les obligeant souvent à modifier de nouveau leur progression. Ils ont été surpris que pour cette première session, ne soit pas pris en compte le fait que les élèves avaient suivi les programmes de l'ancienne seconde. Les collègues, en effet, ont dû prendre du temps pour faire la liaison entre les connaissances des élèves et celles attendues au début de la nouvelle première.
- l'impossibilité au 16 décembre de se connecter à la Banque Nationale de Sujets dans les lycées agricoles

Alors qu'une écriture par série avait été annoncée et préconisée, sur le terrain, il est demandé aux collègues de ne choisir qu'un seul et même sujet pour toutes les séries technologiques de leur établissement.

Cette directive va accentuer les difficultés des élèves les plus fragiles, face notamment à la contextualisation des exercices proposés.

Les collègues déplorent aussi l'absence institutionnalisée d'un temps de concertation au sein des équipes pour mener à bien cette mission alors que le Ministère prône sans cesse le travail en équipes.

L'annonce tardive (fin novembre) de la mise en application du mode examen des calculatrices lors des épreuves renvoie les professeurs à deux problèmes :

- l'équipement de leurs élèves,
- la gestion d'une épreuve dont une partie est sans calculatrice et l'autre avec.

Enfin, ils dénoncent le flou sur l'organisation pratique de ces E3C, sur le nombre de copies à corriger, sur le matériel mis à disposition pour la correction et sur le choix des correcteurs.

Aujourd'hui, le constat des professeurs de Mathématiques est simple. Il faut tout faire dans l'urgence, réagir à chaque annonce officielle tardive, renoncer à échanger avec ses collègues sur un temps banalisé, travailler sans cesse dans le flou ; tout en s'assurant que cela ne porte pas préjudice aux élèves qui restent la priorité du professeur.

La précipitation et les changements permanents d'organisation des examens et donc des enseignements sont aux antipodes des conditions favorables pour la réussite de nos élèves.

Soyez assuré, Monsieur le Ministre, de notre haute considération et de notre attachement profond à un enseignement public de qualité pour tous les élèves.

Pour le bureau de l'APMEP

Sébastien Planchenault,
Président de l'APMEP

